

Année académique 2024 - 2025

Département de l'Education et du Social

Bachelier: instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél: +32 (0) 71 35 29 34 Fax: +32 (0) 71 35 41 28 Mail: edu-gosselies@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 75 Initiation aux arts et à la culture							
Ancien Code	PEPS3B75PS	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	XEUB3750						
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1				
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) HELHa Gosselies Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Fanny ALET (fanny.alet@helha.be)						
Coefficient de pondération		10					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement**

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B75PSA Initiation aux arts et à la culture

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

30 h / 1 C

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B75PSA Initiation aux arts et à la culture

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



Année académique 2024-2025

Département de l'Education et du Social

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation aux arts et à la culture							
Ancien Code	22_PEPS3B75PSA	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	ZEUB3751						
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1				
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h				
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fanny ALET (fanny.alet@helha.be)						
Coefficient de pondération		10					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à sensibiliser les étudiants à la diversité et à la richesse du phénomène artistique dans le temps et dans l'espace.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C.5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

5.1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Ce module permettra à l'étudiant de mettre en chantier les compétences suivantes :

- Se sensibiliser aux arts visuels d'hier et d'aujourd'hui.
- Nourrir sa curiosité vis-à-vis de la culture de l'autre.
- Acquérir des concepts pour devenir un passeur culturel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ce cours ne vise pas à accumuler des connaissances encyclopédiques, mais à permettre aux étudiants de découvrir des démarches et projets culturels et artistiques. L'objectif est de leur donner les outils pour comprendre et apprécier l'art et la culture, afin de mieux les transmettre aux enfants dans un cadre pédagogique, notamment dans le cadre du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) .

Le cours vise à familiariser les étudiants avec la culture, à explorer les acteurs culturels locaux. Ces apprentissages leur permettront de faire le lien entre les activités artistiques et leur rôle en tant qu'enseignants. Les thématiques principales du cours sont :

- La relation que nous avons avec la culture.
- La démocratie culturelle
- Le PECA
- Aborder les œuvres d'art contemporaines.
- Rencontrer des acteurs culturels.

Démarches d'apprentissage

Les cours seront présentés avec des supports numériques, et incluront des discussions et échanges collectifs. Les étudiants devront également réaliser deux sorties culturelles en autonomie : assister à une manifestation artistique et/ou cultuelle, et visiter un musée qui présente des œuvres d'art contemporaines.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des temps de questions-réponses seront proposés pour clarifier les notions abordées.

Sources et références

Toutes les ressources et documents vus en cours seront disponibles en ligne sur la plateforme ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoints du cours organisés par thématiques Consignes des travaux et fichiers contenant les compléments d'information

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants devront rendre trois travaux personnels :

Analyse réflexive : expliquer comment leur vision de l'éducation culturelle et artistique a-t-elle évolué, en se basant sur leurs sorties en autonomie et les cours.

Un compte rendu de la mission 1 en autonomie : présentation de la manifestation culturelle et description d'une activité pédagogique en lien vécue (+ selfies et/ou tickets d'entrée datés)

L'Analyse d'une œuvre choisie et vue lors de la mission 2 en autonomie : la visite des lieux figurant dans la liste suivante http://www.artsplastiques.cfwb.be/index.php?id=10925 . Analyse à faire selon les outils vus en cours (+ selfies et tickets d'entrée datés)

Tous les travaux doivent être déposés en PDF sur ConnectED avant le 6 janvier. Les travaux incomplets ou remis en retard ne seront pas évalués, sauf en cas de certificat médical."

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour le Q3, l'étudiant appuie son travail réflexif sur les ressources données au cours et à partir de 2 nouvelles visites culturelles."

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).